

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL DU PROVINOIS

Un PCAET pour quoi faire ?

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un programme d'actions qui vise à limiter l'impact du territoire sur le changement climatique. La Communauté de communes du Provinois souhaite adopter un plan d'actions ambitieux :

- Pour définir des actions couvrant l'ensemble des secteurs d'activité et fonctions du territoire
- En impliquant l'ensemble des acteurs locaux dans le cadre d'un travail collectif
- En utilisant le PCAET comme un levier de la transition écologique et énergétique

Le Provinois est un territoire déjà engagé dans la transition écologique et énergétique : les acteurs du territoire ont été impliqués dès la phase de diagnostic, pour permettre la production d'un PCAET opérationnel se basant et s'appuyant sur les initiatives déjà lancées par de nombreux acteurs du territoire.



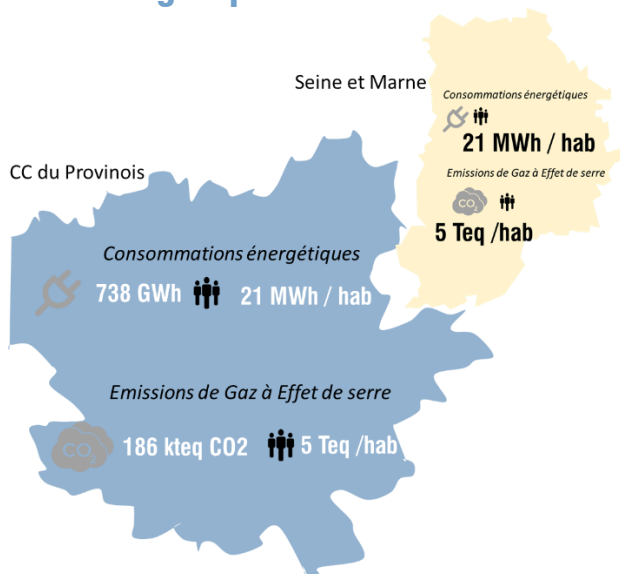
Le PCAET du Provinois : où en est-on ?



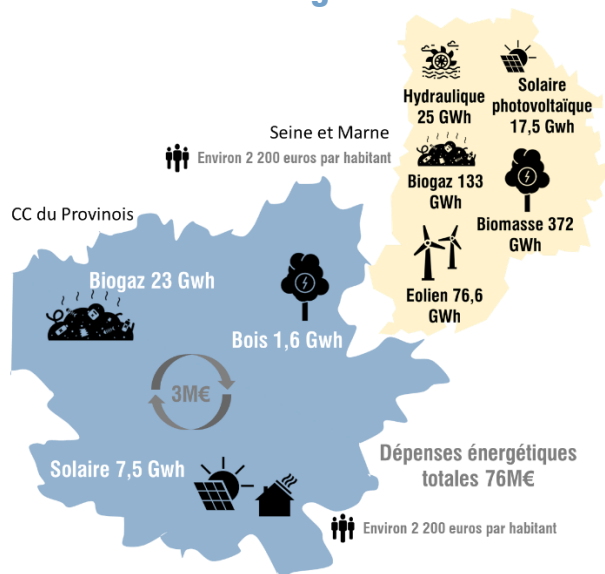
Le diagnostic, initié en début d'année 2020, dresse le « portrait » climatique et énergétique du territoire, point de départ de la stratégie territoriale.

Le profil énergétique et climatique du Provinois

Bilan énergétique et émissions de GES



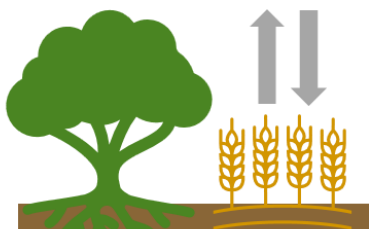
Production d'énergies renouvelables



TeqCO₂ : tonnes équivalent CO₂, unité de comparaison des différents GES en matière de réchauffement climatique. 1kteq CO₂ = 1000 teq CO₂. Hab = habitant
 GWh : gigawatt-heure, unité de mesure d'énergie qui correspond à la puissance d'un gigawatt-heure actif pendant une heure. 1GWh = 1000 MWh.

Avec **36 GWh de production d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R)**, le territoire couvre actuellement 4% de sa consommation d'énergie (2,5% en Seine-et-Marne). L'enjeu premier est de **diminuer les consommations énergétiques** et de **réduire la part des énergies fossiles** (gaz et fioul notamment) dans ce mix énergétique, afin de réduire leur impact carbone et sanitaire.

Enjeu : Réduire les consommations énergies et la part des énergies fossiles (augmenter la production des EnR&R)



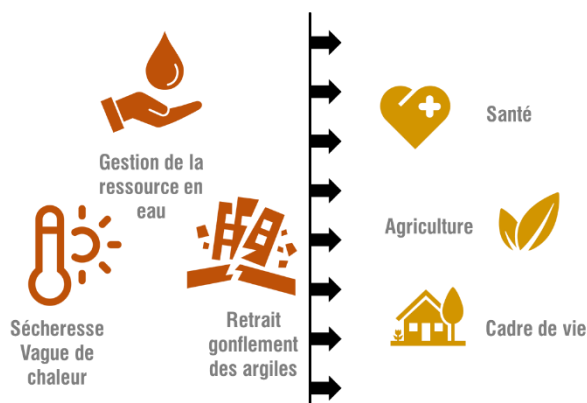
Comment optimiser le potentiel de séquestration carbone ?

Le territoire émet du carbone mais **il en séquestre à hauteur de 22%** (contre en moyenne 13% en France) grâce à ses espaces agricoles et naturels.

Enjeu : Promouvoir l'évolution des pratiques agricoles et préserver et développer les espaces naturels pour une meilleure séquestration du carbone.

Quelle vulnérabilité au changement climatique ?

Face au changement climatique et à ses impacts, le PCAET analyse la **vulnérabilité climatique** du territoire. Ce dernier est exposé à des **enjeux majeurs en lien avec la ressource en eau, la sécheresse et les épisodes de canicule**, et le **retrait et gonflement des argiles**. Ces aléas ont un impact sur la **santé** (personnes vulnérables aux canicules, raréfaction de la ressource en eau, etc.), sur l'**activité agricole** (baisse des rendements agricoles liée au manque d'eau et vagues de chaleur) et sur le **cadre de vie** (dégradation du bâti par les catastrophe naturelles, inconfort d'été).



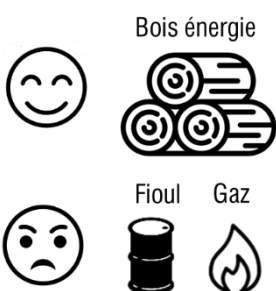
Enjeu : Savoir s'adapter aux effets du changement climatique.

Il est possible d'agir à notre niveau !

Comment agir ensemble ?

Habiter des logements plus performants

Habiter des logements plus performants



Bois énergie

Le **secteur du bâti est le secteur le plus consommateur d'énergie** (42% des consommations). Environ un tiers des logements peuvent être considérés comme des passoires énergétiques (construits entre 1970 et 1990). **Le bois est une ressource mobilisée pour le chauffage des logements** mais subsiste encore un recours significatif au fioul, source de pollution et d'émission de gaz à effet de serre.

Fioul Gaz

Une attention à porter sur le centre historique de Provins, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO dans les enjeux de rénovation.

Enjeu : Mettre en œuvre la rénovation énergétique du bâtiment.



ET SUR LE TERRITOIRE

La **plateforme SURE** (Service Unique pour la Rénovation énergétique) est déjà opérationnelle pour accélérer la rénovation des logements individuels mais également du petit tertiaire (petits commerces, artisans, etc.) qu'ils soient ou non soumis au décret tertiaire (le décret tertiaire concerne uniquement les surfaces supérieures à 1000 m²).

Pour plus d'informations : 01 64 00 84 98 ou renovhabitat.provinois@orange.fr

Se déplacer autrement et transporter mieux

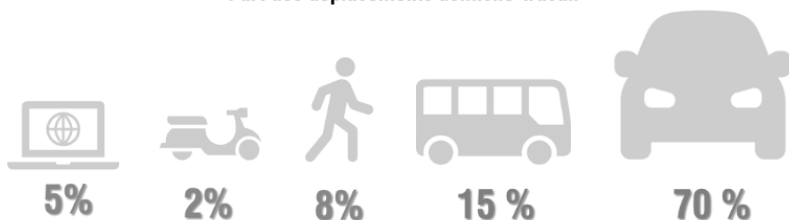
Un tiers des consommations énergétiques sont liées au secteur des transports. Le **caractère rural et étendu** du territoire explique la **forte dépendance à la voiture**.

Enjeu : Repenser les déplacements et leurs formes : optimiser (réduire, covoiturer) et transformer (marche à pied, vélo, transport en commun, motorisation verte, etc).



Se déplacer autrement & transporter mieux

Part des déplacements domicile-travail

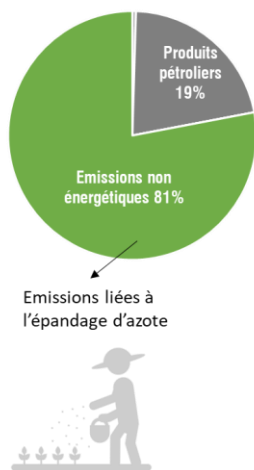


ET SUR LE TERRITOIRE

La Communauté de communes du Provinois compte déjà à son actif des **réalisations** et des **projets** : parking de covoiturage à Montceaux-les-Provins, Maison-Rouge en Brie et Villiers-Saint-Georges, deux cabines de télémédecine à Provins et Beton-Bazoches ainsi qu'un projet de plan vélo en partenariat avec le Département.

La société Procars porte un projet de bus roulant au biogaz qui permettrait de valoriser les productions attendues de biométhane sur le territoire.

Produire en préservant l'environnement



Le secteur agricole consomme relativement **peu d'énergie** (7 %) et représente un important levier de **séquestration du carbone**. Il est **le plus émetteur de GES sur le territoire** (35 %) (2^e secteur le plus émetteur au niveau national) et le plus émetteur d'ammoniac (NH₃) provenant des épandages. Il est également émetteur de particules fines (PM10) provenant du travail de la terre.

Le territoire se caractérise également par l'essor de l'activité tertiaire et la disparition progressive de l'industrie.

Enjeu : Accompagner l'évolution de l'activité agricole en pérennisant et étendant des pratiques moins émissives telles que l'agriculture de conservation et de précision, pour allier préservation de la ressource en eau, stockage du carbone et réduction des émissions de GES, et un modèle économique agricole viable.

Des acteurs engagés :



ET SUR LE TERRITOIRE

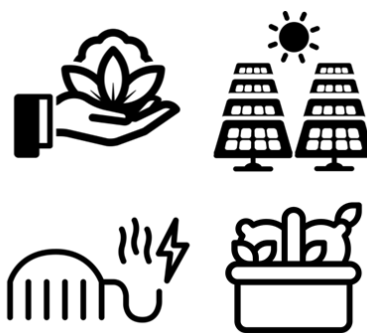
La Chambre d'Agriculture de région Ile-de-France ainsi que les agriculteurs locaux travaillent sur le développement de techniques alternatives agroécologiques, la conversion en agriculture biologique, les circuits courts et la diversification agricole.

Aqui'Brie accompagne les communes de la Communauté de communes du Provinois, engagées dans une démarche zéro phytosanitaire.

Consommer localement

Une nécessité de **relocaliser l'activité économique** du territoire en travaillant et produisant localement. Les entreprises locales (agricoles, artisanales et industrielles) mènent d'ores et déjà des actions allant dans le sens de la transition énergétique, avec le développement des EnR&R (méthaniseurs, etc.) ou encore le développement des circuits courts (AMAP, etc.)

Enjeu : Développer les circuits courts (alimentaire, matériaux, énergies) et en faire la promotion auprès des usagers



ET SUR LE TERRITOIRE

Une production locale initiée :

D'après GRDF, les deux méthaniseurs de la CC du Provinois produisent plus que la consommation estivale de gaz de territoire d'où la nécessité d'aller chercher des débouchés ailleurs (l'agriculture peut être une piste intéressante).

Pour tous contacts et informations Si le sujet vous intéresse, que vous souhaitez y participer ou obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter PCAET –PROVINOIS : David Claudé d.claude@cc-du-provinois.fr